



Banque Française
des Yeux

REVOIR

Bulletin N° 172 Novembre 2024 - 2,30 €

ISSN 2426-8127



E d i t o



Chers adhérents,

Je vous prie de recevoir le nouveau numéro de la revue Revoir. Vous y retrouverez le compte-rendu de l'Assemblée Générale retraçant les différentes actions que nous avons menées ces derniers mois, ainsi que l'activité du laboratoire de la Banque de Cornées.

Nous sommes très fiers d'avoir pu conserver 2 124 greffons cornéens en 2023, ce qui représente une augmentation par rapport à 2022. Nous avons ainsi permis la réalisation de 1 240 greffes de cornée en 2023 contre 1 018 en 2022.

Cette année, la modification imposée des milieux de culture nous incite à réfléchir à d'autres solutions de conservation pour nos cornées, et nous maintenons notre soutien pour les différentes équipes de recherche, ainsi que pour la formation au prélèvement de cornées.

Dans ce numéro, vous retrouverez également le travail de Pierre-Louis Ledoux, réalisé à Limoges, et focalisé sur la recherche du virus cytomégalovirus par PCR dans les différentes couches tissulaires d'un greffon de cornée. Le résultat est rassurant, puisque malgré la diffusion de ce virus, celui-ci n'a pu à aucun moment être retrouvé dans la cornée d'éventuels donneurs.

Nous maintenons également le prix de la recherche, et nous vous présentons cette année la liste des trois lauréats.

N'hésitez pas à visionner le film de Tanguy Leroux sur nos actions à la Banque Française des Yeux. Il est disponible depuis avril 2024 sur toutes les plateformes.

Bonne lecture.

Pr Marc MURAINÉ
Président

S o m m a i r e

Compte rendu de l'Assemblée Générale

Pr Marc Muraine p.2/5

Recherche de CMV par qPCR dans les différentes couches tissulaires de greffons cornéens après dissection

Pierre-Louis LEDOUX .. p.6/7

Infos BFY p.7



^ La BFY propose des formations de prélèvement de cornées.

v Nouvelle carte de greffe de cornée.



< Nouveau film de
Tanguy LEROUX.



Compte rendu de l'Assemblée Générale de la BFY du 12 avril 2024



Carte de greffe de cornée

Depuis quelques mois, tous les patients greffés reçoivent une carte leur permettant de mieux connaître notre association la Banque Française des Yeux et ainsi de pouvoir trouver tous les renseignements relatifs au prélèvement et à la greffe de cornée sur notre site internet.

Professeur Marc MURAINÉ

Étaient présents :

Pr Marc MURAINÉ – M. Jean-François FIACSAN – Pr Éric GABISON – Pr Karsten PLAMANN – Pr Jean-Marc LEGEAIS – M. David TOUBEAU – M. Alain CUINET et M. Germain PIALET représentants l'Association des Mutilés des Yeux de Guerre et des Oreilles.

Étaient représentés :

Pr Carole BURILLON – Dr Thierry BURTIN – Dr Étienne HACHET – M. Pierre TRICOT représentant la Fondation des Aveugles de France – l'association Kératocône – la Société Française d'Ophtalmologie.

Adhérents : 29 pouvoirs.

Président de séance : Pr Marc MURAINÉ.

Secrétaire de séance : Pr Éric GABISON.

Le Professeur Marc MURAINÉ ouvre la séance en remerciant les membres présents et nomme les personnes excusées et ayant adressé leur pouvoir.

Il passe ensuite à l'ordre du jour.

I - COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2023

A. Le siège

■ LES COTISATIONS ET LES DONS

En 2023, le montant total des cotisations perçues est de 36 473 €, en forte diminution par rapport à 2022.

- Un don provenant de l'association des Mutilés des Yeux de Guerre et des Oreilles a été versé pour un montant de 5 000 €.
- La société SOFRADOM a maintenu son soutien par un don de 9 000 €.
- Le centre régional de Provence de la Banque Française des Yeux a fait un don de 10 000 €.

Le président les remercie pour leur fidèle soutien.

■ LES LEGS ET ASSURANCES VIE RÉGLÉS EN 2023

En 2023 les successions FAURE, BRON, VALLENCON ont été clôturées, ainsi que le dossier d'assurance vie de VAUDAUX.

Le président fait ensuite un point sur l'état des legs et des dossiers d'assurances vie en cours.

■ LES LEGS ET ASSURANCES EN COURS EN 2024

En 2024, les legs OYHANCABAL, PEYRICHOUT, DARETS et BETZ sont en cours ainsi qu'un dossier d'assurance vie. Le Président clôt ce chapitre des legs en informant l'assemblée qu'aucun nouveau legs n'a été reçu depuis juin 2023.

■ ACTIONS DE COMMUNICATION

Site WEB

- Le paiement par CB est toujours disponible et de plus en plus utilisé par les adhérents.

Compte LinkedIn : 396 abonnés.

- Créations de post sur actualités BFY.
- Partages de post.

Compte Instagram : 169 followers.

- Publications sur la documentation BFY, notre mission, la greffe, comment être donneur, formation au prélèvement, les indications de greffe, visite des locaux, activité...

Chaîne YouTube BFY :

- 2 vidéos de Tanguy Leroux :
 - Redonner la vue grâce à une greffe de cornée = 181 vues
 - Le kératocône décrypté = 231 vues
- Présence de l'association dans le guide des dons et legs renouvelée en 2024 (guide papier + site web www.don-legs.com)

Actions réalisées au 1^{er} trimestre 2024

- La carte de greffe de cornée a été finalisée et est distribuée avec tous les greffons depuis début avril. Le format de ces cartes sera amélioré afin de pouvoir imprimer directement les informations relatives aux greffons sur la carte.
- Le tournage du film sur la BFY a été réalisé le 3 avril dernier par Tanguy Leroux, vidéaste biologiste, qui avait déjà fait un film sur la greffe de cornée et sur le kératocône.
- Les rubriques actualités et mécènes sont en cours d'ajout sur le site WEB, de même la page des donateurs devra être revue pour inciter au don.

■ DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER PAR LES COORDINATIONS DE PRÉLÈVEMENT

- La Banque Française des yeux a soutenu en 2024 une demande de la coordination de Compiègne pour participer aux journées de l'association française des coordonnateurs hospitaliers.
- Le dossier type de demande va être diffusé auprès de toutes les coordinations en lien avec la BFY, et sera téléchargeable sur son site. Il devra être déposé auprès de la BFY avant le 15/10/2024 pour présentation au prochain conseil d'administration.

Le président passe ensuite à l'activité 2023 du laboratoire qui avait été détaillée dans la précédente revue.

B. Le laboratoire

■ PRÉLÈVEMENTS ET GREFFES

1. Le nombre de cornées prélevées en 2023 est de 2 124, en augmentation par rapport à 2022.
2. Le nombre de cornées délivrées pour greffe est également en augmentation : 1 240 cornées greffées contre 1 018 en 2022.
3. Les achats de cornées auprès des autres banques sont en augmentation, 83 cornées en 2023 contre 35 en 2022.
4. Le taux de greffe est stable : 55,5% contre 54% en 2022.
5. Les causes d'élimination des cornées montrent une diminution des cornées éliminées pour mauvaise qualité tissulaire (22% contre 24% en 2022). Une augmentation des éliminations pour contaminations à 8% contre 3% les années précédentes. Le pourcentage d'élimination pour sérologies est stable à 11%.
6. Le nombre de cornées prédécoupées en banque est stable, 107 cornées.
7. L'évolution des techniques de greffe est toujours en faveur de la DMEK au bloc opératoire.

En conclusion, l'activité 2023 a montré une reprise d'activité de prélèvement et de greffe.

Un focus sur l'activité du 1^{er} trimestre 2024 montre que cette reprise se poursuit permettant d'espérer une année 2024 similaire à celle de 2023.

- 560 cornées ont été prélevées contre 591 au 1^{er} trimestre 2023.
- 307 cornées ont été greffées contre 346.
- Le pourcentage de greffe est de 54,8%.

Après avoir présenté les chiffres de 2023 et les perspectives sur 2024, le président fait un point de situation sur la problématique des milieux de conservation.

■ POINT DE SITUATION SUR LA PROBLÉMATIQUE DES MILIEUX DE CONSERVATION

La BFY a encore des stocks de milieux en EURO BIO. Dans l'attente de leur marquage CE, les cornées seront prochainement prélevées et conservées en milieux ALCHIMIA.

■ PROJET DE FABRICATION DU MILIEU DE CONSERVATION "IN HOUSE"

Le projet de fabrication des milieux "in house" est toujours à l'étude.

■ DISTRIBUTION À USAGE SCIENTIFIQUE DES CORNÉES DÉCLASSÉES

En 2023, 129 cornées ont été cédées pour des :

- WET LAB à Cochin, Fondation, SFO, Bicêtre, Orléans...
- Dr Ledoux (Lauréat BFY 2023).
- LOB.

■ FORMATION AU PRÉLÈVEMENT DE CORNÉES

Après l'installation dans les nouveaux locaux les sessions de formation ont pu reprendre sur le format, formation théorique le matin et travaux pratiques l'après-midi sur globes de porc.

En 2023, 6 sessions ont été organisées accueillant 33 participants dont :

- 19 coordinateurs/trices dans le cadre de la délégation de compétence
- 14 médecins

■ 1^{RE} RENCONTRE DES TECHNICIENS DE BANQUES DE CORNÉES

Le 2 février dernier, la BFY a organisé la première rencontre des techniciens des banques de cornées et les échanges autour des pratiques de conservation et de contrôles des greffons cornéens ont été de grande qualité.

Les banques de Rouen, Lyon, Nancy, Nantes, Bordeaux et Besançon étaient présentes. Les banques de Brest et de Marseille ont pu se connecter à distance en fonction de leur disponibilité.

Le président passe ensuite au bilan financier 2023 et passe la parole au trésorier, Monsieur Jean-François FIACSAN.



190
followers



488
abonnés



3 videos
Tanguy Leroux

Compte rendu de l'Assemblée Générale de la BFY du 12 avril 2024

(Suite)

II - RAPPORT DU TRÉSORIER APPROBATION DES COMPTES 2023

L'exercice 2023 de la Banque Française des Yeux présente un résultat net bénéficiaire de **+276 922,51 €**.

Le résultat d'exploitation reste déficitaire pour la quatrième année consécutive à hauteur de -111 307,16 € (pour mémoire - 637 047,93 € en 2021, - 324 815,53 € en 2022).

L'évolution de la conjoncture financière de 2023 a été plus favorable qu'en 2022, nous permettant de dégager de nos placements un résultat financier positif à hauteur de 72 312,59 €.

Les produits exceptionnels (legs et dons) se montent à + 315 974,68 € en 2023.

■ FOCUS SUR LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2023

- Produits d'exploitation : 2 724 975,38 €

- Charges d'exploitation : 2 836 282,54 €

Le chiffre d'affaires de cession de cornées continue de croître fortement en 2023 par rapport à l'année 2022 (+760 760 € entre 2023 et 2022 soit +38 %), en corrélation avec l'augmentation du nombre de prélèvement, en raison du maintien d'un taux de greffe supérieur à 55% et en bénéficiant des réajustements tarifaires.

- 2 124 cornées prélevées en 2023

- 1 240 cornées greffées

- soit un taux de greffe de 55,5 %.

- 83 cornées échangées.

Pour mémoire, le CA du 26 novembre 2022 a acté une évolution des tarifs de cession des cornées à compter du 1^{er} janvier 2023 :

- 2 000 € pour les cornées délivrées sans prédécoupe pour DSAEK ou DMEK.
- 2 200 € pour les cornées préparées en banque DSAEK et DMEK attaché au stroma.

Les charges d'exploitation 2023 sont composées de :

- Charges salariales pour un montant de 940 895,85 € (847 956 € en 2022) : la part des charges salariales dans le total des charges d'exploitation est en diminution, passant de 36 % en 2022 à 33 % en 2023
- Achats et charges externes (analyses sérologiques, locations, contrats de maintenance, assurances, frais de transport...) pour un montant de 1 089 322,65 € (907 968 € en 2022) : la part de ce poste qui représente 38 % du total des charges d'exploitation en 2023 reste stable.
- Matières premières (milieux de conservation, pack de contrôle...) pour un montant de 551 165,38 € (468 425 € en 2022) : la part de ce poste qui représente 20 % du total des charges d'exploitation en 2023 reste stable.
- Autres charges diverses (impôts et taxes, dotation aux amortissements, achats de cornées) pour un montant de 254 897,42 € (126 252 € en 2022) : la part de ce poste, 9 %, est en forte hausse par rapport à 2022 (5 %).
- Augmentation du nombre de cornées achetées.
- Dotation aux amortissements des nouveaux locaux.



Il faut souligner que ces charges d'exploitation incluent les coûts de la revue Revoir pour 13 768 € et les participations financières au prix des lauréats 2022 et 2023 pour 32 400 €.

■ FOCUS SUR LE RÉSULTAT FINANCIER 2023 :

Le résultat financier 2023 est positif à hauteur de +72 312,59 €.

La Banque Française des Yeux dispose d'un patrimoine financier composé de Valeurs Mobilières de Placement (VMP) évalué à 1 652 066,25 € au 31/12/2023 réparties entre :

- Un compte dans le cadre d'un mandat de gestion "Prudent" auprès de la banque Edmond de Rothschild. Ce compte a pour origine le placement des ressources générées en 2012 par la revente de l'ancien siège social pour un montant initialement placé de 800 K euros. Le total des actifs enregistré à fin décembre 2023 est de 1 152 066,25 € (dividendes et intérêts réinvestis).
- Un compte dans le cadre d'un mandat de gestion auprès de la CNP. Ce compte a pour origine la décision prise en conseil d'administration en novembre 2020 d'acquérir des valeurs mobilières de placement pour un montant de 500 000 € provenant de dons et legs. La valeur de rachat enregistrée au 31 décembre 2023 est de 507 776,31 €.

La Banque Française des Yeux n'a procédé à aucune cession de valeur mobilière de placement en 2023.

Les disponibilités en compte courant s'élevaient au 31/12/2023 à 570 463,24 €.

L'aménagement du 3^e étage de la rue de Charonne a entièrement été financé en utilisant la trésorerie disponible.

La Banque Française des Yeux n'a pas de charge financière.

■ FOCUS SUR LE RÉSULTAT EXCEPTIONNEL 2023

Le montant des dons et legs réalisés en 2023 est de + 315 974,68 €.

La réalisation d'un certain nombre de dons et legs datant de plusieurs années permet à la Banque Française des Yeux de bénéficier d'un montant élevé de produits exceptionnels. La moyenne annuelle des dons et legs perçus par la BFY depuis 2015 est de 244 000 €.

Il faut noter que ce poste est fortement variable suivant les années : s'il représente 22 % des ressources de la banque en 2022, le montant de 2021 soit 44 602 € ne représentait que 3 % des ressources de la banque.

La banque, conformément aux décisions prises en assemblée générale en 2018, continue à avoir recours, compte tenu de la complexité juridique particulière de certains dossiers, aux services d'un avocat et d'un notaire. Leurs interventions seront reconduites en fonction de la complexité et du risque des dossiers concernés en 2024.

■ SUR LE PLAN PATRIMONIAL

Malgré un résultat d'exploitation qui reste déficitaire, le compte de résultat dégage en 2023 un résultat net bénéficiaire de +276 922,51 €.

Les indicateurs de situation patrimoniale de la banque restent solides et l'autonomie financière importante.

Le montant des capitaux propres de la Banque Française des Yeux s'élève au 31 décembre 2023 à 3 210 243,15 €.

Les capitaux propres de la Banque Française des Yeux sont constitués :

- D'un capital social de 152,45 €.
- De réserves réglementées pour 2 633 168,11 €.
- De réserves destinées à financer des projets innovants pour 300 000 €.
- D'un bénéfice 2023 à affecter pour un montant de **276 922,51 €**.

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat 2023 en réserves réglementées.

L'affectation du résultat est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

III - BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Le budget 2024 a été construit en fonction des données de l'environnement sanitaire connu.

Il prend en compte les éléments suivants :

- Objectif de 2 200 prélèvements de cornées.
- Amélioration du taux de greffe à hauteur de 60 %.
- Prise en compte des modifications tarifaires validées en 2022.

Aucun produit financier et autre produit exceptionnel non perçu au 12 avril 2024 n'a été chiffré, l'évolution de ces produits dépendant d'une part de l'évolution des marchés financiers et d'autre part des opérations de recouvrement des legs et dons actuellement en cours et pour lesquelles les dates de réalisations restent incertaines.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2024 de l'association.

IV - RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

En 2024, les membres sortants sont :

- Pr J.L. BOURGES
- Dr E. HACHET
- Dr T. BURTIN
- Pr D. TOUBOUL

Tous les membres renouvellent leur mandat pour trois ans. Le renouvellement des membres pour 2024 est présenté à l'Assemblée Générale, qui l'approuve à l'unanimité.

V - QUESTIONS DIVERSES

Modification des statuts : le président informe l'assemblée de la tenue d'une nouvelle Assemblée Générale qui aura pour objet la modification des statuts afin de renvoyer un dossier complet au ministère de l'Intérieur.

En conclusion de cette séance, les membres du conseil d'administration remercient toute l'équipe permanente qui assure au quotidien les missions de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Recherche de CMV par qPCR

dans les différentes couches tissulaires de greffons cornéens après dissection

**P.-L. LEDOUX, M. MURAINÉ, S. HANTZ,
S. ALAIN, P.-Y. ROBERT, M. ROCHER**

UMR 1092 Limoges

Introduction

Le cytomégalovirus (CMV), peut être responsable d'affections pouvant toucher différents compartiments et tissus de l'œil tels que la rétinite, le segment antérieur de l'œil (uvéïte) ou encore la cornée avec l'atteinte de l'endothélium. De précédents travaux ont montré que le CMV était capable de rester latent plusieurs années dans les tissus humains, dont l'œil, et qu'il possédait la compétence de se réactiver au décours d'un épisode d'immunodépression.

En effet, sa présence a récemment été confirmée dans des iris et corps ciliaires de patients immuno-compétents. Afin de compléter l'identification des tissus oculaires dans lesquels le virus pourrait être retrouvé latent, nous avons analysé des cornées de patients en disséquant les différentes couches qui les composent à savoir l'épithélium, le stroma et l'endothélium.

Afin de mieux comprendre la pathogénie des infections et inflammations liées au CMV touchant le segment antérieur de l'œil, nous avons recherché le CMV par analyse de biologie moléculaire (PCR multiplex quantitative - qPCR) dans les différentes couches tissulaires de greffons cornéens. En parallèle de la mise en évidence de l'ADN viral lorsqu'il est présent, cette technique possède l'avantage de déterminer le nombre de cellules humaines présentes dans le tissu étudié en analysant le gène de l'albumine.

Matériel et méthodes

Pour obtenir les greffons cornéens, nous avons fait appel à la Banque Française des Yeux (BFY), la banque de cornées de Rouen et la banque de cornées de Bordeaux qui nous ont gracieusement cédé respectivement 30, 12 et 35 greffons, tous déclassés.

Ceux-ci ont été disséqués dans l'unité de recherche RESINFIT - UMR 1092 à Limoges. Initialement, l'épithélium a été récupéré après grattage au scalpel (Fig.1). L'endothélium a ensuite été pelé délicatement après coloration au bleu trypan (Fig. 2) selon la même procédure utilisée dans la préparation de greffon endothélial. Enfin, le stroma a été séparé de la collerette sclérale aux ciseaux.

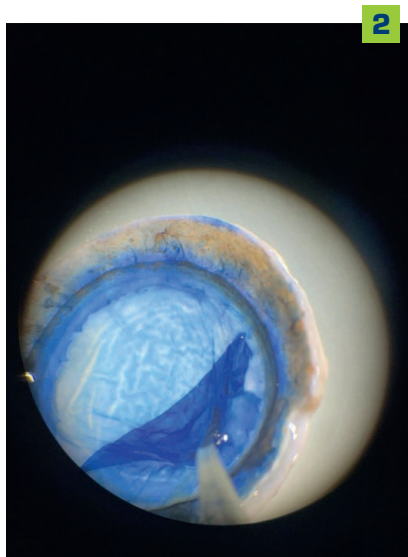
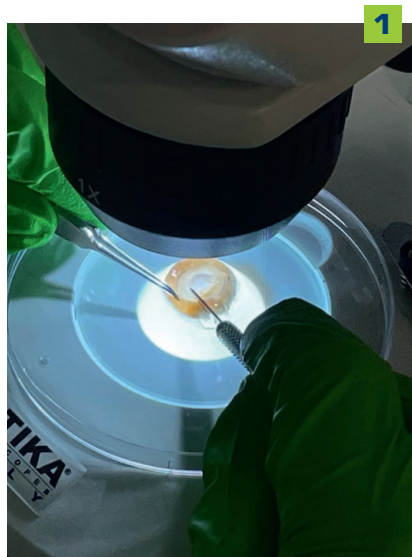
L'extraction d'ADN des échantillons a été effectuée manuellement avant la réalisation de la qPCR multiplex ciblant le gène de l'albumine humaine et le gène UL83 codant pour une protéine tégumentaire essentielle du CMV.

Les statuts sérologiques CMV en IgG des patients donateurs ont été déterminés sur les paillettes de sang conservées dans les banques de tissus.

Résultats

63 % des greffons cornéens provenaient de patients séropositifs pour le CMV, ce qui correspond à la prévalence décrite dans la population française.

Malgré les précautions de manipulations en laboratoire mises en place lors des étapes, une partie des échantillons a été contaminée par du CMV. Concernant les greffons non contaminés analysés, le CMV n'a été retrouvé dans aucune des différentes couches cornéennes.



< **Figure 1 :**
Grattage de
l'épithélium.

Figure 2 :
Pelage de
l'endothélium.

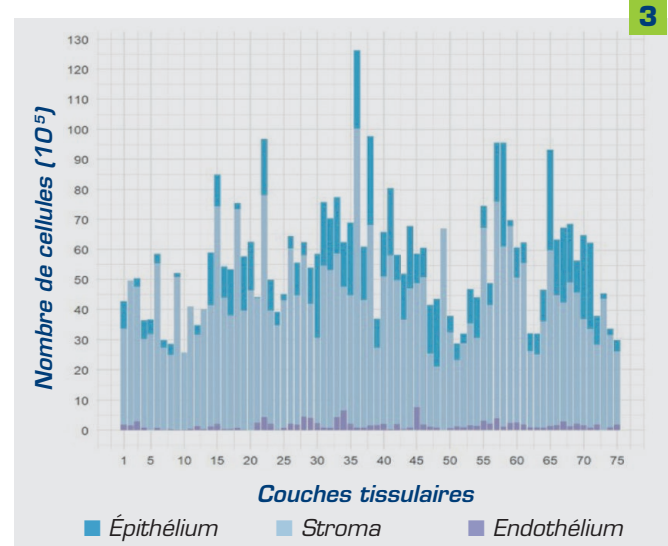
Cependant, la qPCR multiplex a permis d'évaluer la quantité de cellules médianes dans chaque couche tissulaire de façon très précise: 1,02.10⁶ cellules en moyenne pour les épithéliums, 4,15.10⁶ cellules pour les stromas et 1,12.10⁵ cellules pour les endothéliums. Cette méthode originale nous a permis de décrire une nouvelle méthode d'évaluation de la cellularité du tissu cornéen.

Conclusion

La cornée de patient immunocompétent ne semble pas être un site de latence du virus du CMV. Plusieurs arguments peuvent expliquer ses résultats et notamment le faible nombre de cornées "analysables". De plus, la dissémination du CMV s'effectue en grande partie par voie hématogène, or la cornée est un organe avasculaire ce qui a pu participer à sa protection vis-à-vis du virus. Par ailleurs, les infections ou inflammations du segment antérieur liées au CMV font souvent suite à des événements altérant les barrières oculaires et notamment endothéliales, tel qu'un traumatisme, une chirurgie intra-oculaire, des conditions inflammatoires... Ces antécédents étant des contre-indications au don de cornée, notre population d'étude en était exempte.

En parallèle, notre étude nous a permis d'estimer le nombre de cellules présentes dans l'épithélium, le stroma et l'endothélium de greffons cornéens humains, de manière plus précise que les précédentes méthodes décrites sur le sujet, bien qu'avec des ordres de grandeur comparables.

Figure 3 : représentation graphique des médianes de cellularité des trois couches tissulaires des 75 greffons analysés.



PRIX 2024 DE LA BFY

3 x 12 000 €

3 LAURÉATS

- **GAULIER Arnaud** – CHU Nantes / CHU Rouen
"Colonisation de greffons cornéens disséqués à partir de cellules multipotentes adipeuses"
- **GUINDOLET Damien** – Fondation Rothschild Paris
"Reconstitution des cellules épithéliales limbiques et endothéliales cornéennes à partir de cellules souches pluripotentes induites chimiquement (CIPSCs)"
- **VAITINADAPOULE Hanielle** – Laboratoire de Biologie, Ingénierie et Imagerie pour l'ophtalmologie – Saint-Etienne
"Caractérisation de la pathogénèse de la Dystrophie Endothéliale Cornéenne de Fuchs par analyse spatio-protéomique (Shotgun)"

NEWS



Nouveau film de Tanguy LEROUX

Film BFY

En avril 2024, le tournage d'un film sur la Banque Française Yeux a été réalisé par Tanguy LEROUX, vidéaste biologiste. Ce film met en lumière les actions et les activités de l'association et permet de mieux comprendre le rôle de la banque dans la chaîne du prélèvement à la greffe.

Vous pouvez le visionner sur notre chaîne YouTube et sur notre site Internet.

Fondée en 1948, reconnue d'utilité publique en 1961, la Banque Française des Yeux lutte contre la cécité et, dans ce but, s'est fixé les objectifs suivants :

- Informer le grand public et les professionnels de santé sur le don de la cornée par la diffusion de brochures et publication de la revue REVOIR
- Assurer le prélèvement, la conservation, la sécurisation et la distribution des greffons cornéens auprès des chirurgiens
- Aider la recherche en ophtalmologie.

Reconnue
d'utilité publique

172 rue de Charonne
75011 Paris
Tél. 01 42 77 19 21



**Banque Française
des Yeux**



Directeur de la publication : Pr Marc MURAINÉ
Rédacteur en Chef : Pr Pierre-Yves ROBERT
Dépôt légal n° 786 - Novembre 2024
Maquette : Catherine Protoyerides
Imprimé par Prévost Offset

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président d'Honneur : Pr J.P. ADENIS

Président : Pr M. MURAINÉ

Vice-Présidents : Pr P.Y. ROBERT - Pr C. BURILLON

Secrétaire Général Administratif : Pr J.L. BOURGES

Secrétaire Général Médical : Pr E. GABISON

Secrétaire Général Adjoint : Pr J.M. LEGAIS

Trésorier : M. J.F. FIACSAN

Trésorier Général Adjoint : Dr E. HACHET

Comment aider la Banque Française des Yeux

La Banque Française des Yeux est une association loi 1901, reconnue d'Utilité Publique, qui lutte contre la cécité en permettant la réalisation de greffe de cornée chez des patients malvoyants. Elle assure ses activités de prélèvement, sécurisation et distribution des greffons au sein de son laboratoire grâce à une équipe de 16 salariés et elle apporte également un soutien financier à la recherche en ophtalmologie.

Vous voulez nous aider à poursuivre nos actions et à améliorer l'accès à la greffe pour des patients atteints de cécité ? Devenez adhérent à la Banque Française des Yeux en nous retournant le formulaire ci-dessous avec votre règlement.

Madame ☐

Monsieur ☐

Votre nom :

Votre prénom :

Votre adresse :

Code postal : Ville

Je souhaite aider la Banque Française des Yeux par mon adhésion

☐ 60 € (50 € et revue REVOIR 10 €)

membre actif

☐ Je souhaite faire un don libre de

☐ 80 € (70 € et revue REVOIR 10 €)

membre donateur

..... €

☐ 150 € (140 € et revue REVOIR 10 €)

membre bienfaiteur

À régler par CB, par chèque ou par virement

Paiement par CB sur notre site internet www.banquefrancaisedesyeux.org



Banque Française des Yeux

172 rue de Charonne - 75011 Paris
contact@bfy.asso.fr - Tél. 01 42 77 19 21

